Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260605-2026_053-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - CÔTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	15
• présents	13
• votants	15
• absents	2
• exclus	

De la commune SAINT-PÔTAN

Séance du 05 juin 2026 à 20 heures 00

Date de convocation : 29 mai 2026

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. LECUYER Arnaud

Objet
DESIGNATION DES DELEGUES EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Étaient présents :
LECUYER Arnaud, Maire; DIBONET Typhaine, DURAND Jean-Paul, LEMONNIER Anne-Sophie, Adjoints ; BERTHELOT Christian, BEREZAY Florence, BOURDAIS Emmanuelle, CARFANTAN Johann, CARFANTAN Gabriel, DUMOULIN Bruno, ROUX Dominique, TOUTAIN Jérôme, CADE Laetitia
Absentes excusées : FOUREL Amandine (pouvoir à LEMONNIER Anne-Sophie), LAINE Julie (pouvoir à CADE Laëtitia)

Secrétaire de séance :

Mme DIBONET Typhaine

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° INTP2611651C du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 20 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme BEREZAY Florence, Mr ROUX Dominique, Mr CARFANTAN Gabriel, Mr CARFANTAN Johann. La présidence

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260605-2026_053-DE

du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées en tant que titulaires :

- DIBONET Typhaine
- BOURDAIS Emmanuelle
- LEMONNIER Anne-Sophie

Les candidatures enregistrées en tant que suppléants :

- BEREZAY Florence
- CARFANTAN Johann
- CARFANTAN Gabriel

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15...
- bulletins blancs ou nuls : ...0
- suffrages exprimés : ...15
- majorité absolue : ...8

Ont obtenu :

- Mme Typhaine DIBONET : 15 voix
- Mme .Emmanuelle BOURDAIS : 15 voix
- Mme Anne-Sophie LEMONNIER: 15 voix

ayant obtenu la majorité absolue sont proclamées élues en qualité de déléguées titulaires pour les élections sénatoriales.

Ont obtenu :

- Mme BEREZAY Florence : 15 voix
- M. CARFANTAN Johann : 15 voix
- M. CARFANTAN Gabriel : 15 voix

ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Pour copie conforme
Arnaud LECUYER

la secrétaire de séance
Typhaine DIBONET

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260605-2026_053-DE

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 05 juin 2026.

Publié ou notifié le .

Fait en mairie, le 05 juin 2026

Le Maire

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212203236-20260605-2026_053-DE